WORLD CUSTOMS ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

Facilitation du transit aux fins de la compétitivité et de l'intégration économique régionale

7ème Conférence PICARD

Marrakech
23 septembre 2012

Unité recherche et stratégies
Bureau du Secrétaire général
Organisation mondiale des douanes (OMD)

Principes clés

- **Conventions internationales**
  - Article V du GATT, CKR, Convention de Genève, etc.
  - Deux types de transit : international & national

Transit international

Transit direct, de la Thaïlande à Singapour par la Malaisie

Transit national

Transit à l'importation, du port maritime au bureau de douane intérieur

Transit à l'exportation, du bureau de douane intérieur à l'aéroport

Transit interne, d'un bureau de douane à un autre

(source) Matrang Shuhaili and Ho Lock (2012)

Principes clés

- **Caractéristiques du transit par voie routière**
  - Taxes et droits de douane en suspension temporaire
  - Opération de transport sous le contrôle de la douane
  - Personne responsable – essentiellement le transporteur
  - Simple & peu onéreux à mettre en œuvre, car :
    - Information concernant les marchandises et le trafic en transit probablement inchangée
    - Moins d'éléments de données pour les déclarations de transit
    - Services de réglementation moins nombreux
    - Inspections moins fréquentes

Etudes de cas

- **Pays sélectionnés**
  - Pays enclavés et pays de transit

- **Sept aspects des mesures de facilitation du transit**

  (1) Partage des informations
  (2) Systèmes de garantie
  (3) Informations avant arrivée
  (4) Opérateurs respectueux de la loi
  (5) Infrastructure aux frontières
  (6) Application de la technologie de l'information
  (7) Mesure des performances

(1) Partage des informations

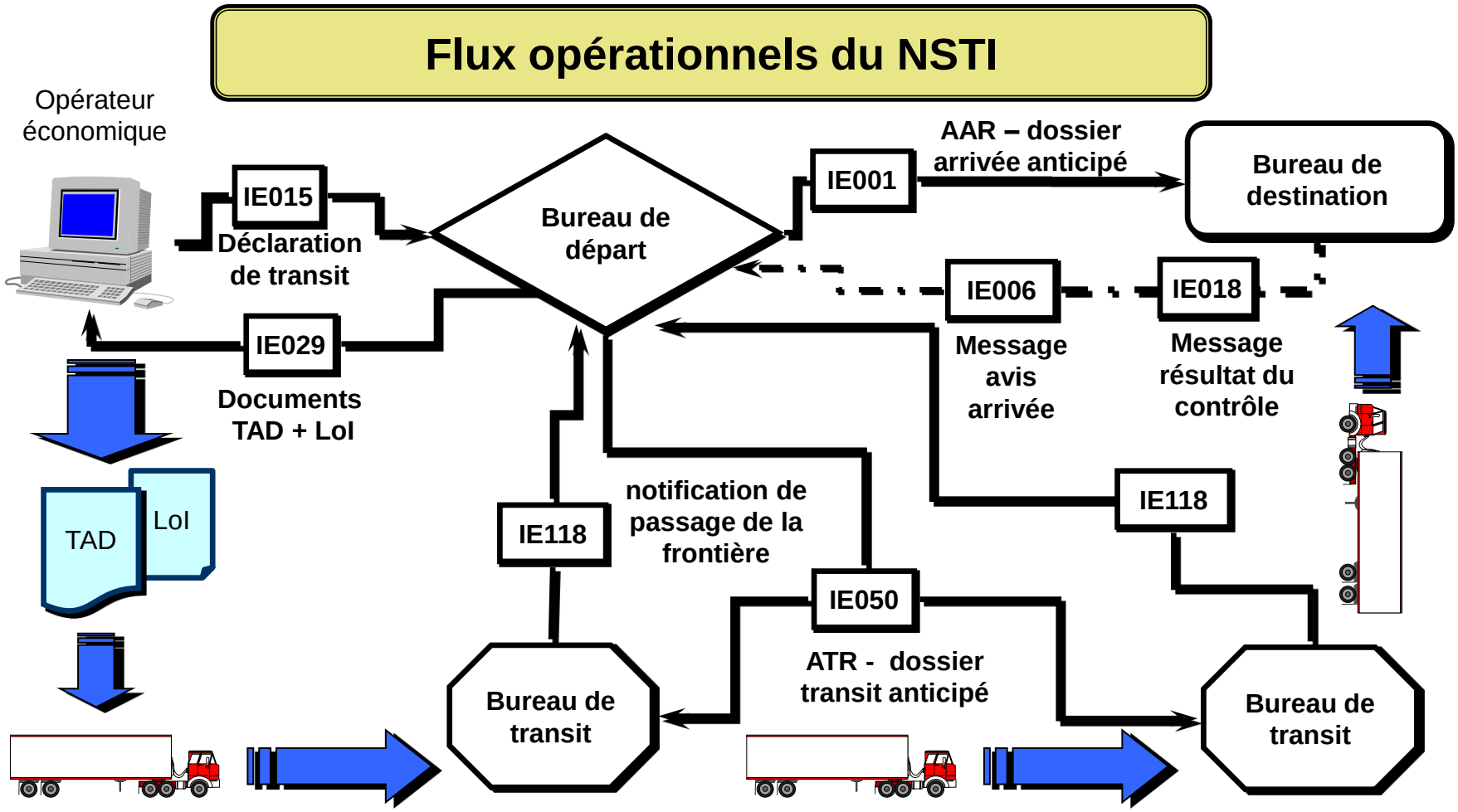

(source) Yasui (2011)

(1) Partage des informations

Corridor nord de la région EAC

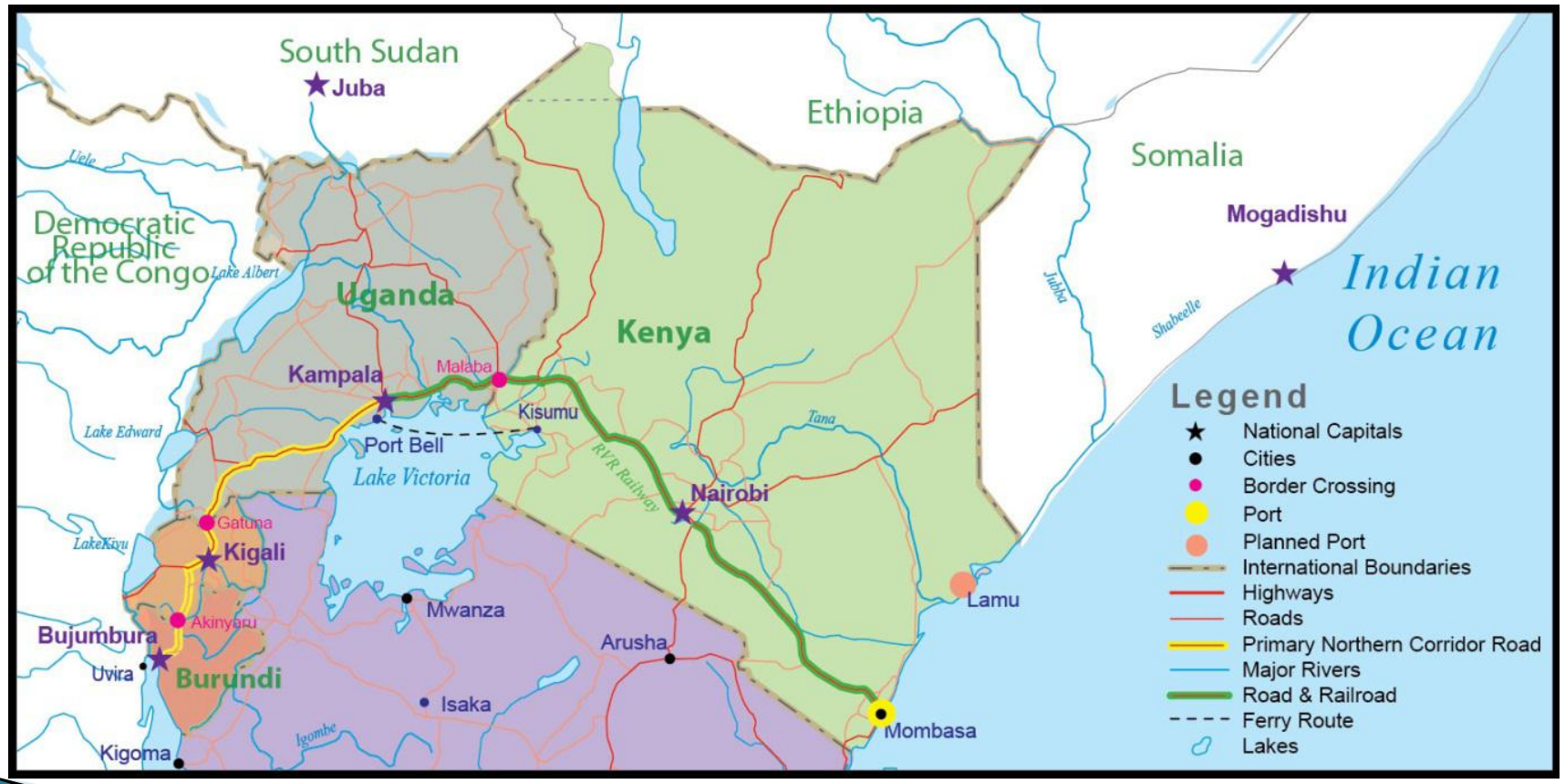

(source) USITC (2012)

(1) Partage des informations

Système RADDEx dans la région EAC

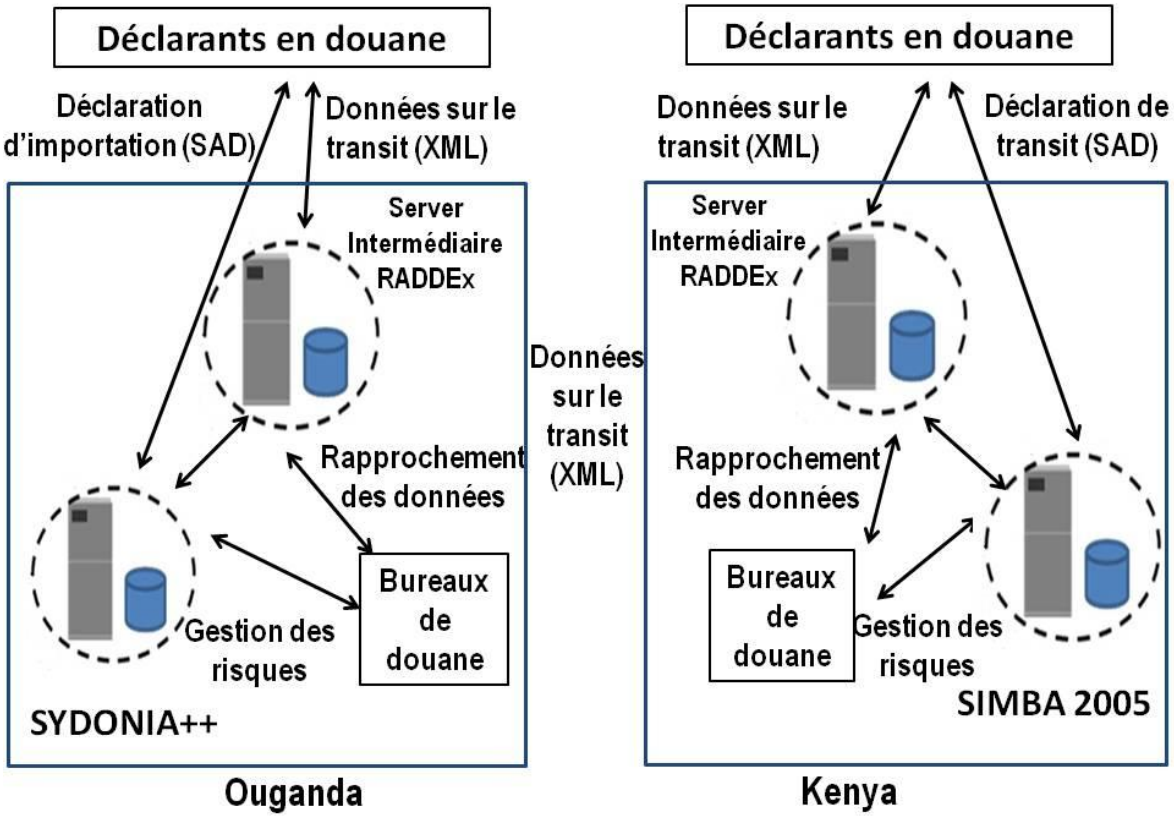

(source) Yasui (2011)

- Résultats
  - Corridor nord couvert à 95%
  - Mainlevée plus rapide aux frontières : 3 heures en moyenne
  - Vérification facile des principales transactions à l'exportation-/réexportation
  - Détection de la fraude
  - Avantages pour les entreprises
- Système régional en cours de conception

(2) Systèmes de garantie

- **Systèmes multinationaux et régionaux**
  - Cadre juridique international nécessaire
  - Economie de temps et d'argent dans les tâches administratives
  - Système TIR - opérationnel dans 51 pays
  - Système de transit commun - UE, AELE et Croatie
- **Systèmes nationaux**
  - Garanties complètes
  - Libération automatique de la garantie - Ouganda
  - Dispense totale ou partielle - Malaisie

(3) Informations avant arrivée

- **Evaluation des risques aussi tôt que possible dans la gestion de la chaîne logistique**
- **Nouvelle règle de l'UE :**
  - Données sur la sécurité et la sûreté pour toutes les marchandises entrant sur le territoire :
    - Mise en œuvre en janvier 2011
    - Trafic routier : une heure avant l'arrivée
  - Accord entre l'UE et la Suisse :
    - Dispense de la règle applicable aux marchandises entre les deux parties
    - Mêmes règles mises en oeuvre par les deux parties
    - Reconnaissance mutuelle de l'équivalence des normes de sécurité

Peu d'incidence sur les mouvements & procédures

(4) Opérateurs respectueux de la loi

- **Programmes d'expéditeurs/destinataires agréés**
  - Annexe spécifique E de la CKR
  - Avantages éventuels pour les entreprises :
    - Dispense totale ou partielle des garanties du transit
    - Eléments de données réduits dans les déclarations de transit
    - Dédouanement dans les locaux de l'opérateur
    - Moins d'inspections par la douane et les autres organes de réglementation
  - Enjeux :
    - Quelques programmes d'OEA pour le transit et les transporteurs
    - Peu de coordination entre les programmes d'expéditeurs / destinataires agréés et les programmes d'OEA
    - Absence de reconnaissance mutuelle du statut d'OEA et d'un programme régional d'OEA

(5) Infrastructure aux frontières

- **Infrastructure aux frontières conçue pour le transit**
  - Circuits distincts pour le transit, bureaux de transit douanier, zones spécialement consacrées au transit, etc.
  - Réduction des frais: temps d'attente réduit aux frontières
  - Procédures efficaces: facilités et personnel spécialisés
  - Bureaux juxtaposés :
    - Bâle, entre l'Allemagne et la Suisse
    - Chiasso, entre l'Italie et la Suisse
  - Poste frontière unique : Rwanda et Ouganda

(6) Application de la technologie de l'information

- **Malaisie**
  - Programme de sécurité et de facilitation des échanges depuis 2011
  - Scellements RFID apposés sur les conteneurs
  - Informations extraites automatiquement par un lecteur RFID
  - Frais d'infrastructure : 15 millions d'US$
  - Résultats de l'essai en 2011 :
    - 47 minutes de moins par conteneur
    - Bon accueil du secteur privé

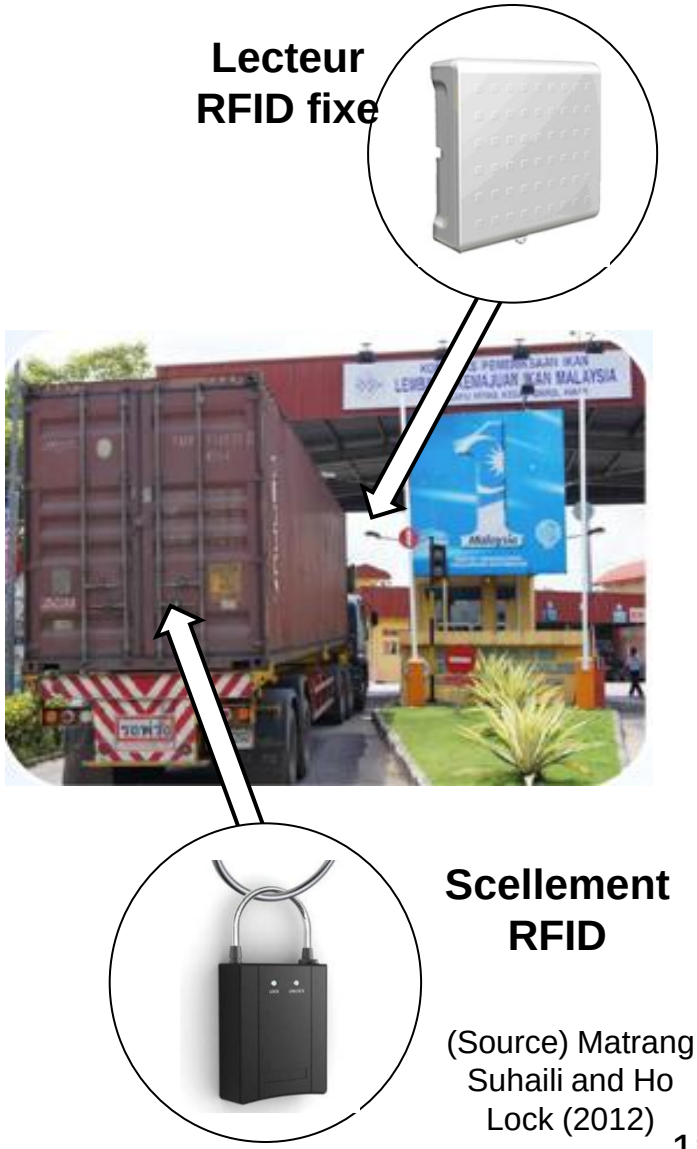

(Source) Matrang Suhaili and Ho Lock (2012)

(6) Application de la technologie de l'information

- **Jordanie**
  - Système électronique de suivi du transit depuis 2008
  - Suivi en temps réel des mouvements de camions par GPS
  - Programme volontaire : redevance de 30 US$ par camion
  - Equipe mobile en cas d'activation de l'alarme
  - Résultats :
    - Utilisé par près de 100% des camions en transit ;
    - Temps d'attente moyen aux frontières : de 8 heures à quelques minutes ;
    - Durée du transit le long d'un itinéraire de transit : réduite de plus de 60% ;
    - Encombrement des frontières par les camions : supprimée ;
    - Trafic en transit par la Jordanie : accroissement de plus de 80% ; et
    - Cas de contrebande pendant l'opération de transit : moins nombreux

(7) Mesure des performances

Indicateurs de performance (en moyenne, par route) des six corridors CAREC en 2011

Indicateurs de performance	Plus faible*	Plus élevé*	Général
Durée du dédouanement/mainlevée au point de passage frontalier (en heures)**	4,9	8,6	6,2
Frais de dédouanement/mainlevée encourus au point de passage frontalier (en US$)	91	201	148
Frais encourus pour parcourir une partie du corridor (en US$, par 500 km, par 20 tonnes)	679	1.663	1.055
Vitesse de parcours sur les corridors CAREC, sans temporisation*** (en k/h)	19,4	29,9	24,5
Vitesse de parcours sur les corridors CAREC, avec temporisation*** (en k/h)	30,5	52,1	43

* Représente chacun les chiffres les plus faibles et les plus élevés parmi les six corridors CAREC.
** Le terme “mainlevée” est ajouté aux descriptions initiales des deux indicateurs car ces derniers mesurent le temps et la durée de la mainlevée des marchandises en transit et ceux des marchandises importées et exportées.
*** L’expression “vitesse sans temporisation” est le rapport entre la distance parcourue et le temps passé par un véhicule en mouvement entre le point d’origine et de destination (temps de parcours réel), alors que l’expression “vitesse avec temporisation” est le rapport entre la distance parcourue et le temps total pris pour effectuer l’ensemble du trajet, y compris la durée du transit et des haltes.

(Source) CAREC (2012), p.5

(7) Mesure des performances

Conteneur acheminé du port maritime de Mombasa à Kampala, Ouganda, par route

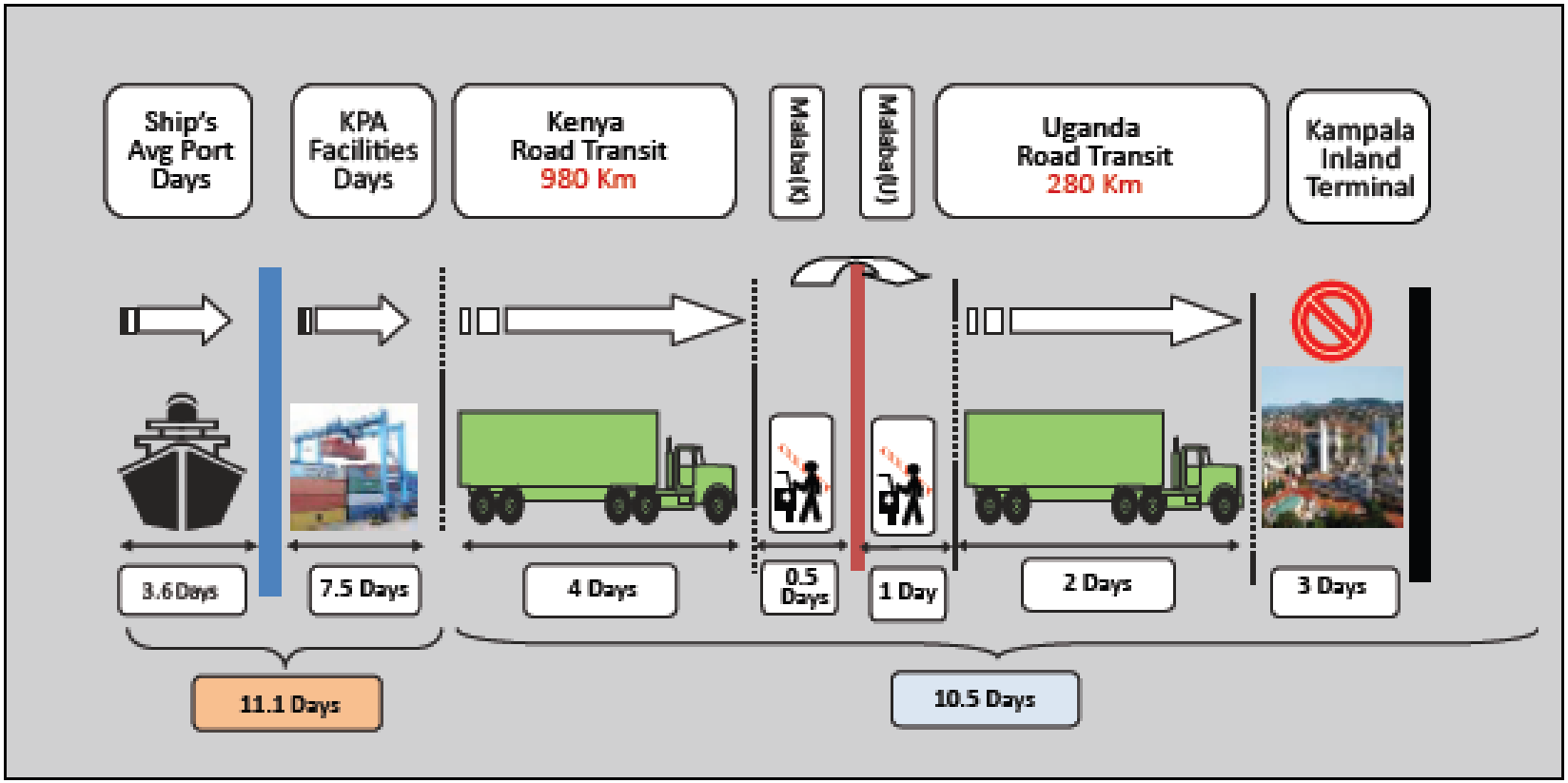

(source) Banque mondiale (2010)

Compétitivité et intégration économique régionale

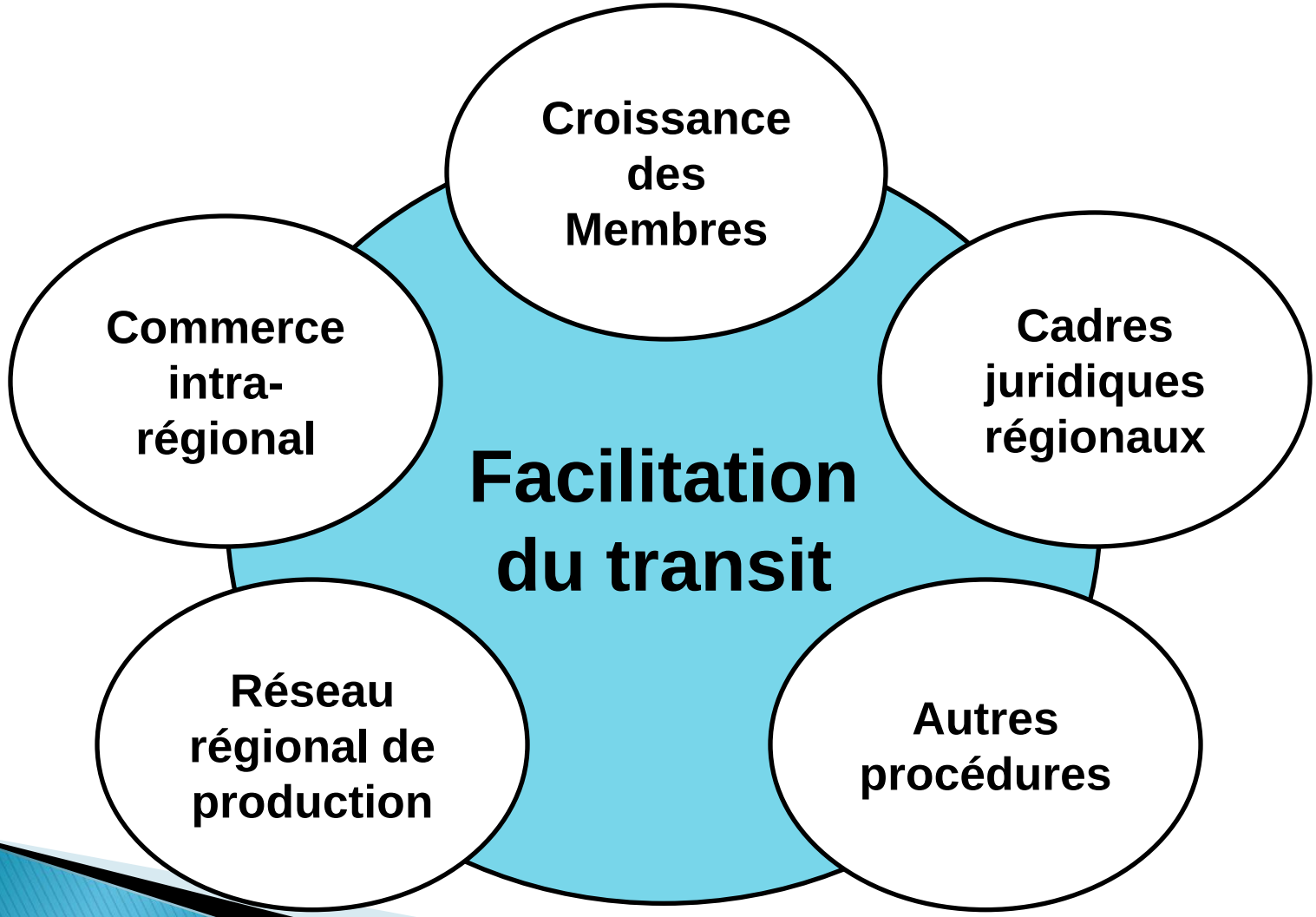

WORLD CUSTOMS ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

Merci